

Ribeauvillé-Kaysersberg / Le territoire de demain

# Enquête publique à partir du 12 avril

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) Montagne-Vignoble-Ried franchit une nouvelle étape. Chacun pourra exprimer son avis lors de l'enquête publique qui débute lundi 12 avril pour s'achever le mercredi 19 mai. L'enjeu : le devenir du territoire.

■ Tous les habitants des communautés de communes Vallée de Kaysersberg et Pays de Ribeauvillé (plus ceux de Niedermorschwihr) sont concernés. Le SCOT définit les grandes lignes de l'aménagement de la région pour les vingt prochaines années. Une prospective globale qui tient compte aussi bien de l'économie, du tourisme, de l'agriculture que de l'habitat, du cadre de vie, de l'environnement ou des transports.

Le dossier d'enquête publique sera consultable au siège du SCOT, en mairie de Bennwihr, à celui des deux communautés de communes et dans les mairies des vingt-sept localités touchées par ce projet de territoire. Il est aussi accessible sur internet à l'adresse : [www.scot-mvr.org](http://www.scot-mvr.org)

### Cinq communes ont émis des réserves

Les personnes qui le souhaitent pourront émettre leurs commentaires sur les registres du dossier d'enquête ou les envoyer à Roland Faber, le commissaire-enquêteur, à la mairie de Bennwihr. Ce dernier tiendra plusieurs permanences :

- A la mairie de Bennwihr le jeudi 15 avril, de 16h à 19h et le mercredi 19 mai, de 15h à 18h.

- Au siège de la ComCom Vallée de Kaysersberg le mardi 20 avril, de 16h à 19h.

- A la mairie de Niedermorschwihr le mardi 27 avril, de 17h à 19h.

- Au siège de la ComCom Pays de Ribeauvillé le mercredi 5 mai, de 16h à 19h.



Dans les vingt ans à venir, à Ostheim comme ailleurs, la consommation de terrains sera limitée : pas plus de 3300 logements sur 110 hectares. (Photo DNA-Bernard Schmidlé)

Le projet de SCOT a été arrêté le 4 novembre 2009. Les trois mois suivants ont été consacrés à la consultation du dossier par les personnes publiques associées (services de l'État, de la Région, du Département, communautés de communes). Chaque commune a également été invitée à donner son avis. « Nous n'y étions pas obligés, mais nous l'avons fait par souci de démocratie », tient à préciser Henri

Stoll, président du syndicat mixte.

Si la majorité des communes ont totalement approuvé le projet, cinq ont émis des réserves. Elles portent essentiellement sur la problématique de la densification de l'habitat. « Il s'agit de faire une gestion parcimonieuse de l'espace, de préserver un espace pour plus tard. Notre objectif : comment faire pour que les 25-40 ans trouvent à s'établir ? Certaines communes sont

d'accord pour disposer d'outils contraignants, mais à la carte », résume Bernard Christen, du bureau d'études Pyramide Concept, chargé du projet. « On est tous d'accord sur les principes, mais pas sur les moyens », regrette le président du syndicat mixte.

Dans les vingt ans à venir, le schéma de cohérence territoriale ne prévoit pas plus de 3300 logements sur un espace ne dépassant pas 110 hectares. « On divise la consom-

mation foncière par deux, voire 2,5 », assure Henri Stoll. Si l'on inclut les terrains nécessaires aux routes, aux zones d'activité, on arrive au chiffre de 180 hectares. Loin des 430 hectares généralement utilisés par le passé.

L'enquête permettra d'effectuer quelques ajustements, « mais on ne touchera pas à la colonne vertébrale du projet », assure le maire de Kaysersberg.

Michelle Freudenreich